

Du 15 octobre 1910

Rapport de Mer (Ville de Rochefort)

Extrait des minutes du Greffe du tribunal civil
De première instance à Saint-Nazaire faisant
Fonctions du tribunal de commerce.

L'an mil-neuf-dix, le quinze octobre au
Greffe du tribunal de commerce et ^{par} devant nous.

Monsieur Henri Bodo maître
au Cabotage second capitaine du navire
du port de Dunkerque jaugeant 1290^{t} $99/100$ et
armé de vingt-cinq hommes d'équipages.

Lequel déclare, que le ^{1^{er}} (Ville de Rochefort)
à quitté Pouillac le treize octobre 1910 après
avoir pris à ce point un lot de fonte en orac
pour S^t Nazaire, fait route à onze heures
du matin avec à bord environ deux mille
tonnes de diverses marchandises arrivées conformément
aux réglemens; le navire en bon état de

naviguabilité les panneaux bien condamnés
et les pompes franches, sorti de Gironde à trois
heures trente, temps était mer houleuse, passé à
Camiron à cinq heures 45, passé N et S. du feu
de l'île d'Yeu à minuit à six milles environ
navigué sans incident jusqu'aux Boeufs où
nous avons pris le pilote de L^{re} Mazaire, le
navire calait à l'arrière six mètres trente cinq
il était une heure du matin le quatorze Octobre,
le pilote a constaté les feux clairs, Vers deux heures
et demi aperçu dans la direction du N. N. E. les feux
d'un vapeur se dirigeant vers nous, allant dans la
direction du S. S. O. la mer était houleuse et le vent
souffait en forte brise de l'ENE nous étions par
le travers du Picher dont on apercevait le feu à
quatre ou cinq milles dans la direction du S. E.
le pilote Pichon de L^{re} Mazaire était sur la
passerelle haute avec le capitaine, qui y était
monté sur mon appel à onze heure et demi du
soir finissant mon quart à minuit, Palvadéau
Commandait le L^{re} Ville de Rochefort et le

Lieutenant Lemaire qui était de quart, Le timonier
était à son poste réglementaire l'homme de vigie
était au Bassein et a le premier signalé un navire
à l'horizon nous marchions à une vitesse de
neufs noeuds environ, Le vapeur qui faisait
route sur nous nous montrait tantôt son feu
rouge tantôt son feu vert, Comme il rapprochait
toujours en faisant route dans notre direction
et plutôt vers l'avant, à nous le capitaine
du Ville de Rochefort donna un coup bref
avec la sirène pour indiquer qu'il venait
sur tribord, puis le vapeur étranger ne
répondant pas et ne changeant pas sa route
le capitaine du Ville de Rochefort donna
à nouveau un coup bref pour indiquer qu'il
continuait son mouvement sur tribord, Le vapeur
vapeur étranger s'approchait toujours sans
répondre et sans modifier sa route, Aucun
autre navire n'était en vue. Le capitaine du
Ville de Rochefort donna un troisième coup
de sirène mais à ce moment le vapeur

à bordeur nous frappait de son étrave par
le travers du ponton trois sans avoir jamais
répondu ou fait manoeuvre pour éviter l'abordage.
Au moment de l'abordage le capitaine était
près du télégraphe ayant en mains le cordon
de la sirène, le timonier avait les mains
sur la barre à vapeur le pilote était au
milieu de la passerelle devant le compas. Le
lieutenant se trouvait près de l'homme de barre
le vapeur abordeur ouvrit une brèche énorme à
bord au dessus et au dessous à la flottaison
le capitaine m'ordonna immédiatement la mise
à l'eau des embarcations et le lieutenant fut
chargé de ~~trans~~ transmettre cet ordre à l'équipage.
cet ordre fut transmis avec la plus grande
rapidité au choc et l'envahissement de
l'eau le navire s'enfonça en s'inclinant sur
bord et disparut dans moins de cinq minutes
sans que l'on ait eu le temps de mettre les
embarcations à la mer.

Préveillé dans ma cabine, ou je reposais

n'étant pas de quart, par les coups de sirène
je m'en sortis sur le pont qui a l'appelle du
lieutenant, n'ayant pour vêtement que ma
chemise et mon pantalon, j'eus d'un couteau
je tranchai l'étui d'une des embarcations
et allait couper les saissines quand un de mes
pieds portant dans le vide je suis tombé sur
le pont et apercevant la plate qui flottait
près de moi je m'en suis approché en me
trainant pour m'y réfugier, je fus saisi
alors par le dos et je reconnus la poigne du
lieutenant Lemaire qui me plaça sur la plate
il allait y embarquer lui-même quand accourut
en chemise le maître d'hôtel qui prit place
avec nous et une vague nous entraîna au
large il était temps le navire s'inclinait
sur le bord à cet instant et l'extrémité du
mât vint s'abattre à nous frôler, nous
entendions les appels de nos camarades sans
pouvoir leur porter secours et peu à
peu ils disparurent sans doute. Certains

n'auront pas eût le temps de sortir des postes
de la machine tant le navire a coulé
rapidement, afin de faire tête à la barre
le lieutenant saisit successivement deux
fûts vides provenant de la frontée, et
avec le maître d'hôtel ils les maintenaient
devant la plate avec leurs mains, Je vidais
la plate avec une des ~~mes~~ cottes du lieutenant
il eût été impossible de tenir plus nombreux
sur la plate. Jusqu'au jour nous avons
attendu du secours: cependant nous pouvions
voir que le vapeur abordeur était sur les
lieux du sinistre, deux bateaux pilotes venant
une heure environ après l'abordage attirés par
les futailles et les débris flottants ont été sur
les lieux du sinistre pendant un certain
temps recherchant des naufragés à sauver ils
n'en ont recueilli aucun car ils sont rentrés
au port sans personne. l'état de la mer et la
nuit noire ne leur a pas permis d'entendre
nos cris et de nous voir. le vapeur abordeur

ne nous vit qu'au lever du jour vers cinq heures et demi à six heures, nos cris jusque là avaient été couverts sans doute par le bruit du vent et de la mer. nous n'aurions pas pu tenir davantage, un de ses canots vint nous recueillir et nous conduisit à son bord excité et glacé, il est certain que sans l'énergie et la vigueur et le sang froid du lieutenant Lemaire, le maître d'hôtel et moi nous aurions péri avec le reste de l'équipage. nous avons reçu à bord du vapeur Peveril de Glasgow les meilleurs soins on nous donna du linge et des vêtements et on pansa nos blessures les mains du lieutenant et du maître d'hôtel étaient fortement entamées, Le Peveril fit route lentement pour Saint-Nazaire. L'ou il était sorti la veille au soir ce navire a subi dans l'abordage de graves avaries à son étrave. nous sommes arrivés vers dix heures sur rade de S^t-Nazaire.

ou le vapereux, Henri Duval, vint nous
prendre pour nous conduire à terre où
nous fûmes reçu vers onze heures sur le
quai de la fctée Nord, par l'agent de notre
compagnie et on procéda ensuite aux
formalités d'usage notamment à l'interrogatoire
de la marine à bord du Péveril nous avons
trouvé un matelot qui parlait un peu
le Français et qui nous a dit en parlant
de l'officier qui était de quart au moment
de l'abordage que cet officier disait n'avoir
rien vu ni entendu. Le matelot ajouta que
cet officier était un homme très nerveux et
prenait son sang froid

Cel et le rapport du dit capitaine
qui il affirme sincère et véritable se
réservant de l'entendre au besoin et qu'il
a signé avec nous et le Greffier.

Signé Bois

Après avoir eu lecture du rapport
qui précède et l'avoir affirmé sincère
et véritable, les nommés Lemaire Henri
trente ans lieutenant demeurant au Grand
Fort Gravelines 2^e Mars Constant vingt sept.
ans matelot demeurant à Fort Mardyk
l'ont signé avec nous et le Greffier.

Signé H. Lemaire

Mars - P. Deblet

Folio trente case huit